

RETOUR SUR INFO

NOIRON-SUR-BÈZE Agriculture

En mars 2018, un méthaniseur était mis en service...

Depuis début mars 2018, le Groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) Thévenot, installé à la Rente de l'île à Noiron-sur-Bèze, exploite un méthaniseur. Grâce au biogaz, il permet de produire de l'électricité et de la chaleur à partir du fumier, lisier, des fientes de poules, des déchets industriels et de l'ensilage, provenant du Gaec mais aussi de dix autres exploitations agricoles du secteur et des industries, avec lesquelles des contrats ont été passés. Après la fermentation, les agriculteurs bénéficient d'un engrais organique à épandre sur leurs champs. La capacité de production électrique s'élève à 250 kilowatts, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 400 foyers. L'électricité est revendue à EDF au prix de 22 centimes le kW. « On avait envie de faire quelque chose pour augmenter nos revenus, retrouver de la rentabilité, tout en faisant des efforts pour l'environnement », rappelle Fabrice Thévenot, cogérant, avec son épouse Catherine et son frère Luc, du Gaec qui exploite un élevage de 70 vaches laitières et a aussi une activité céréalière. La création de l'unité de méthanisation a coûté 1,7 million d'euros, financés à 20 % par des subventions. Pour rappel, le projet, ainsi que celui de poulailler industriel voisin, avait suscité des inquiétudes et des oppositions en 2017 d'une partie des habitants.



Le méthaniseur du Gaec Thévenot est en fonctionnement depuis mars 2018. Luc Thévenot, cogérant, se trouve ici devant l'enceinte de digestion. Photo d'archives LBP/S. B.

... le Gaec Thévenot veut déjà l'agrandir

Aujourd'hui, le pari du Gaec Thévenot est pleinement réussi. Après plus de deux ans de fonctionnement du méthaniseur, les résultats sont même au-delà des espérances, au point que l'exploitation agricole a lancé un projet d'extension de l'installation. « Un an après le lancement du méthaniseur, on a déjà lancé les démarches, qui sont plus difficiles dans le cadre d'un agrandissement, car les normes ne sont pas les mêmes », explique Fabrice Thévenot, l'un des cogérants. « Dès le début, on avait anticipé en prenant un moteur de 250 kW, qui en fait, toujours tourné à plein régime. Concrètement, deux citernes de 24 et 31 mètres de diamètre sur 6 mètres de hauteur, similaires à celles existantes, seront construites sur une parcelle juste à côté, portant la capacité de production électrique à 499 kW, soit l'équivalent de la con-



Fabrice Thévenot, cogérant du Gaec du même nom, devant l'unité de méthanisation. Photo LBP/J. S.

sommation d'environ 800 foyers.

Début des travaux en décembre

« Aujourd'hui, on produit 6 000 kilowatts par jour, et on injecte 10 000 tonnes par

an de matières dans le méthaniseur. On va passer à 20 000 tonnes », précise Fabrice Thévenot. Le coût du projet est le même que le premier - près d'1,7 million d'euros - mais sans subventions cette fois-ci. « Les banques nous ont ouvert les

bras », lance toutefois le cogérant.

« Au début, il était convenu que nos agriculteurs partenaires ne nous emmènent pas tout leur fumier, ils avaient peur de trop s'engager, se souvient l'exploitant agricole. Mais très vite, ils

nous en ont amenés de plus en plus. Il y a une grosse demande. » De quoi alimenter correctement le méthaniseur, qui fonctionne comme un estomac, et a donc besoin d'être nourri chaque jour. « Au total, quand tout fonctionne bien, cela nécessite une heure de travail par jour. Cela demandera un peu plus de temps avec l'extension », explique le cogérant de l'exploitation, qui emploie deux salariés.

Le début des travaux était prévu pour le mois d'août, mais le contexte sanitaire a retardé les choses. Cela devrait donc commencer au mois de décembre, pour une mise en service espérée durant le deuxième semestre 2021. À noter que durant le mois de septembre, la population pouvait consulter le dossier et émettre ses remarques durant une enquête publique.

Fabrice SIRLIN